RIEN À GUÉRIR

NON AUX « THÉRAPIES DE CONVERSION »

DOSSIER DE PRESSE

Citoyenneté & Participation

Citoyenneté & Participation (CPCP ASBL)
Avenue des Arts, 50\6 – 1000 Bruxelles

RPM Bruxelles - BCE : 0409.117.690 - IBAN : BE67 3101 6586 0487

Qui sommes-nous ?

Citoyenneté & Participation (CPCP ASBL) est une association reconnue depuis 2010 par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant qu'institution d'éducation permanente.

Citoyenneté & Participation a pour mission d'alimenter, accompagner et consolider les processus, publics ou privés, qui favorisent l'émergence ou le renforcement d'une citoyenneté effective, informée, structurée, innovante, critique et résiliente. Il conçoit, met en œuvre ou appuie les dynamiques stimulant la participation de tous à la construction du projet commun.

Diplômé en sciences politiques, Axel Winkel est chercheur au sein de Citoyenneté & Participation. Entre septembre 2021 et novembre 2023, Axel a travaillé sur le sujet des thérapies de conversion et a recueilli des témoignages précieux de personnes victimes en Belgique.

www.cpcp.be | info@cpcp.be | Facebook | Linkedin

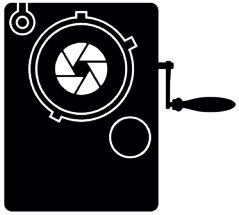

Citizen Motion

Citizen Motion est un société de production indépendante basée à Bruxelles et crée en 2014.

Nous accompagnons des projets de films documentaires au travers des contributions logistique, organisationnelles et matériel. Nous collaborons avec des professionnels du mondedu journalisme, du cinéma, de la radio et de l'éducation aux médias.

Nous défendons le côté militant, inhérent au genre documentaire. Changer le monde est une tâche très difficile, mais nous pensons qu'il est cependant possible de changer le regard que nous posons sur le monde au travers la création de films. Capter des fragments de vie, d'humanité et de poésie, c'est apprendre à se connaître soi-même, à connaître sa condition, à connaître sa relation aux autres et à connaître le monde. Les films que nous défendons invitent à s'émouvoir et à réfléchir.

Citizen Motion mène aussi des ateliers d'éducation aux médias. Allant de la réalisation de reportages vidéo à la réalisation d'émissions télévisées, en passant par la réalisation de court métrages,nous amenons les participants à s'approprier certains moyens techniques spécifiques tout en réfléchissant par eux-mêmes à propos de thématiques diverses et variées dans le but de réaliser des créations audiovisuelles abouties qui puisse par la suite égale-

ment servir à d'autres jeunes, en tant qu'outils pédagogiques. Par ses différents projets et à travers ses divers pôles d'activités, ses objectifs ont toujours été d'informer, de sensibiliser et de contribuer au développement d'une citoyenneté active dès le plus jeune âge.

Filmographie (2022-2023)

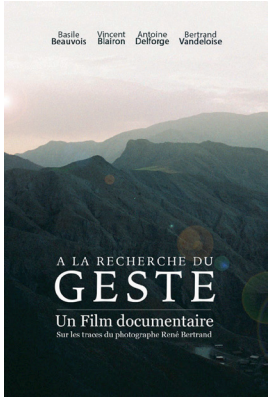

À la recherche du geste - Sur les traces du photographe René Bertrand *(52')*

SunbuK The Rescue Boat *(15'10)*

À travers les nuages *(23'39)*

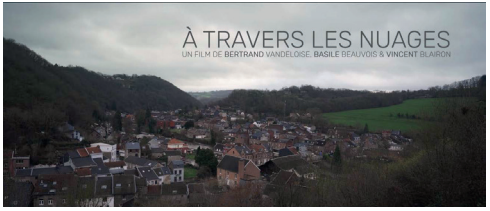

Nous sommes les Daspa *(22')*

Le documentaire

Rien à guérir : récits et témoignages des thérapies de conversion

Bande annonce >

Synopsis

Ils s'appellent Mehdi, Jean-Philippe, Khadija, Fabienne ou Dan. Ils ont entre 18 et 58 ans. Leur point commun : on a voulu les « guérir » de leur homosexualité. Que ce soit pendant quelques mois ou dix ans, au sein de leur famille ou auprès de professionnels de la santé, ils nous racontent leurs histoires faites de séances d'exorcisme ou de « thérapies comportementales » dans la Belgique du 21e siècle.

Dans les grandes lignes…

Plus exhaustivement, ce documentaire traite de ce qu'on appelle les « thérapies de conversion ». Les « thérapies de conversion » sont des pratiques qui, au travers d'une intervention physique ou d'une pression psychologique, visent à modifier, gommer ou réprimer l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre d'une personne. Ces pratiques partent de l'a priori erroné que les personnes LGBTQIA+ seraient « malades » et qu'il serait donc nécessaire de les « guérir », de les « changer ».

Concrètement, c'est en septembre 2021 que le travail de recherches est entamé. À cette époque, une loi est en discussion en France pour y interdire les « thérapies de conversion ». En Belgique, il n'y a pas de loi et rien ou pas grand-chose sur le sujet. Pas d'études, pas de témoignages. Le seul élément concret est alors la dramatique affaire Layla Achichi. En 2009, cette jeune fille de 18 ans est retrouvée morte à son domicile à Anvers. Elle a été brûlée et sa mort ferait suite à un rituel exorciste réalisé à la demande de ses parents. Layla Achichi était homosexuelle. D'après l'avocat de ses parents, « *ils avaient entrepris une guérison spirituelle parce qu'ils croyaient que leur fille était possédée par le diable et par des esprits maléfiques* ». Cette affaire au dénouement tragique constitue la première preuve tangible qu'encore aujourd'hui, en Belgique, certains considèrent l'homosexualité comme une maladie, un trouble voire même une possession. Serait-ce donc là la partie

visible de l'iceberg ? Y a-t-il d'autres Layla Achichi en Belgique ou son histoire est-elle un cas isolé ? Telle est la question que se pose Axel Winkel [chercheur au sein de Citoyenneté & Participation (CPCP ASBL)] et c'est ce qui formera la base du documentaire présenté ici.

À partir de là, petit à petit, nous sommes mis en contact avec des personnes ayant subi des thérapies de conversion en Belgique. Nous allons à leur rencontre. Nous accordons un temps long à chaque témoin. La parole leur est laissée. Ces témoins (2 femmes, 3 hommes) nous racontent leur histoire au sein de leur famille, de certains cultes (protestant, musulman, catholique, témoins de Jéhovah) ou même auprès de professionnels de la santé (psychologues/psychiatres). Deux des témoins étaient mineurs au moment des faits. Les faits repris s'étalent de 2002 à 2022 sur le territoire belge. Ces témoignages sont nourris par le travail d'une illustratrice afin de donner à voir, à se représenter leurs histoires. Au travers du vécu des divers témoins, notre documentaire souligne la réalité de ces pratiques sur le territoire belge. Dans nos villes et communes que ce soit à Bruxelles, Liège, Chapelle-lez-Herlaimont ou Péruwelz. De témoin en témoin, ce phénomène dont on connaissait très peu de choses à l'origine apparaît comme de plus en plus concret et inquiétant. Ces témoignages appuient aussi la diversité des pratiques de conversion, les conséquences dramatiques pour les personnes victimes et la difficulté de libérer la parole sur le sujet.

Dans ce documentaire, la voix off suit pas à pas notre travail de recherche sur cette problématique. Chaque transition vers un nouveau témoignage est composée d'éléments de contextualisation notamment via l'intervention d'acteurs extérieurs comme le psychologue clinicien Noah Gottlob (qui a développé une approche inclusive et spécialisée sur les thématiques LGBTQIA+) ou des représentants du Refuge Bruxelles (structure d'hébergement d'urgence et d'accompagnement pour jeunes LBGTQIA+ en situation d'exclusion en raison de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre).

Le film se termine par le vote à la Chambre de la loi du 20 juillet 2023 interdisant les pratiques de conversion sur le territoire belge. C'est un aboutissement. Les discussions à la Chambre et en commission ainsi que le texte de loi ont repris notre travail et ces témoignages. C'est grâce au courage de ces témoins que cette loi a pu voir le jour. Elle donne un sens à leurs histoires avec comme objectif que d'autres n'aient pas à vivre ce qu'eux-mêmes ont vécu.

Fruit de deux ans de recherche sur le sujet, notre film est financé par le Service Égalité des chances du gouvernement fédéral.

Pack média

Télécharger le pack média du documentaire

En bref

Titre : ***Rien à guérir : récits et témoignages de « thérapies de conversion »***
Type : **Documentaire**
Durée : **52 minutes**
Langue : **Français (sous-titré en néerlandais)**
Société de production : **Citizen Motion**
Année : **2023**
Réalisation : **Citoyenneté & Participation (CPCP ASBL), Axel Winkel, Vincent Blairon, Bertrand Vandeloise, Basile Beauvois**
Illustrations : **Mathilde Mayen Wauters**

On parle de nous

La Première
BX1
Alter Echos

Notre travail global sur la thématique

En mai 2022, nous avons publié une étude qui exposait pour la première fois en Belgique les témoignages de personnes victimes de ces pratiques. Par la suite, nous avons publié une analyse avec de nouveaux témoignages. Nous sommes ensuite intervenus dans les médias pour y présenter nos conclusions et appuyer l'importance d'une législation (notamment sur la Première ou Télésambre).

Le 20 juillet 2023, la Chambre a interdit par un texte de loi les thérapies de conversion en Belgique. Nous sommes encore intervenus dans les médias à cette occasion (BX1). Les discussions autour de cette loi à la Chambre ont repris notre étude (voir les discussions en commission et l'exposé des motifs).

Une brochure

Au-delà du documentaire, nous avons aussi réalisé une brochure. Elle reprend une définition des « thérapies de conversion », une illustration de la diversité des pratiques, l'explication de l'inutilité et la dangerosité de ces pratiques ainsi qu'une liste d'acteurs à contacter si on en est victime. Cette brochure de sensibilisation est proposée à toute association/organisation intéressée ou dont l'objet social est en lien avec notre projet.

Contact

Citoyenneté & Participation (CPCP ASBL)
Avenue des Arts, 50\6 – 1000 Bruxelles

Contact presse | **communication@cpcp.be** – **+32456 16 20 95**

Avec le soutien de

Egalité des Chances.be